

Procédure en ligne 2024-2025 :

Tous les étudiants assujettis doivent obtenir une **attestation d'acquittement** dans laquelle figure **le code CVEC**

- L'étudiant se connecte /crée un compte (**étudiants Parcoursup** : le compte a été créé automatiquement) sur MSE : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>
- **Attention, le compte doit être créé avec le nom de naissance. Il doit être identique à celui avec lequel a postulé le candidat sur les plates formes de candidatures, sinon IA en ligne impossible.**
- Il déclare sa ville et régularise sa CVEC
- Le CROUS lui délivre en ligne l'attestation d'acquittement et le code CVEC
- L'étudiant se munie du code CVEC et se connecte sur le site de l'Unistra pour effectuer son inscription administrative en ligne

Contacts CVEC – CROUS :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/message/new>

Téléphone : 09 69 39 19 19